

Denis, Louis Victor Stanislas

Cote de référence	FR ANOM COL H 976
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H976/denislouis
Condamné en	1887
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	1025

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

